ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE BENI MELLAL –KHENIFRA
DELEGATION PROVINCIALE DE KHOURIBGA

المملكة المغربيـــة
وزارة الصحـــة والحماية الاجتماعية
المديرية الجهوية بني ملال – خنيفرة
المندوبية الإقليمية خريبكة

AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE N° : 38/2026

Le : **16/11/2026** ; La délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à la province de Khouribga, représentée par le délégué du ministère de la santé et de la protection sociale à la province de Khouribga en qualité du maître d'ouvrage ; procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret N° : 2-22-431 relatif aux marchés publics.

OBJET DE LA PRESTATION :

ACHAT D'INSECTICIDE POUDRE SCORPION & SERPENT AU PROFIT DE ESSP RELEVANTS DE LA DELEGATION DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE A LA PROVINCE DE KHOURIBGA.

Consistance de la prestation :

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES ET SPECIFICATIONS	UNITE DE MESURE	QUANTITE	GARANTIES EXIGEES (2)
01	INSECTICIDE POUDRE SCORPION & SERPENT FLACON DE 120GR		U	200	Attestation qui prouve que le produit est autorisé par le ministère de la sante et de la protection sociale

LIEU D'EXECUTION : LA DELEGATION DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE A LA PROVINCE DE KHOURIBGA.

- ✓ Délai d'exécution : **01 jour**
- ✓ Date et heure limites de réception des devis des concurrents est le : **23/11/2026 à 09 heures :00 minutes.**
- ✓ Date et heure limites de l'Attestation **qui prouve que le produit est autorisé par le ministère de la santé et de la protection sociale** expire conjointement avec la date règlementaire d'envoi de la lettre d'invitation de confirmation de l'offre du concurrent déclaré attributaire du présent bon de commande.

NB : Le cautionnement provisoire est restitué au fournisseur ou la caution qui en tient lieu est libérée après que ce dernier ait achevé la livraison et le maitre d'ouvrage prononcé la conformité technique des articles objet de la présente prestation). Toutefois ledit cautionnement provisoire reste acquis à la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale a la province de Khouribga, si l'attributaire du bon de commande n'honore pas ces engagements contractuels envers le maitre d'ouvrage.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse **www.marchespublics.gov.ma**

LE MAITRE D'OUVRAGE

Mohammed ABOULKATH
Chef de Service Administratif et Economique Par Intérim
Délégation Provinciale de Khouribga